Annonces légales et judiciaires

ETS VERNET

SARL Unipersonnelle au capital fixe de 1 000 euros siège social : 70 rue Bergson 42000 Saint-Etienne RCS St-Etienne 884 315 565

Dissolution

L'A.G.E. en date du 31/12/2022 a décidé L'A.G.E. en date du 31/12/2022 à decide la dissolution anticipée de la société. Monsieur BENKHELIFA Kamel, demeurant 86 rue Bergson, 42000 St-Etienne, a été nommée liquidateur. Le siège de la liquidation été fixé chez Monsieur BENKHELIFA Kamel, 86 rue Bergson, 42000 St-Etienne. Mention sera faite au RCS de St-Etienne.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL -DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du
30 juillet 2020, Monsieur Georges Antoine
Julien MIVIÈRE, en son vivant retraité, veut de Madame Julienne Marie Etiennette BEAU, demeurant à FEURS, 6 boulevard de la Boissonette, né à SAINT-ETIENNE le 25 septembre 1936 et décédé à FEURS le 5

mars 2023 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Charlotte
GUILLAUBEY, Notaire d'un Office Notarial à NERVIEUX, 58, Route de Saint Germain Laval, le 6 avril 2023, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits opposition a rexercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Charlotte GUILLAUBEY, notaire à NERVEUX, 58, Route de Saint Germain Laval, référence CRPCEN : 42040, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de SAINT-ETIENNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en posses-

2DUPIC

S.A.R.L. au capital de 10 000 € Siège social : MONTBRISON (Loire) 12 rue Simon Boyer R.C.S. : SAINT ETIENNE 814 978 946

Modification

Par A.G.E. du 30 mars 2023, les associés

1) de réduire le capital social d'une somme de 5 200 €, par voie de rachat et d'annulation de 5 200 parts de 1 € de valeur nominale

chacune
2) d'augmenter le capital social d'une
somme de 5 200 € par incorporation de
réserves et par élévation de la valeur nominale des parts à dûe concurrence
Le capital s'élève ainsi à 10 000 € divisé
en 4 800 parts entièrement libérées

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S.: SAINT ETIENNE

LA GERANCE

BALMAR

SAS au capital de 40 000 € Siège social : 4 B rue du Garat 42152 L HORME RCS SAINT ETIENNE 823 740 576

Modification du capital

Suivant délibération du 03 mars 2023, l'AGE a décidé de réduire le capital social d'une somme de 4 000 € pour le ramener de 40 000€ à 36 000€ par voie de rachat de 4 000 actions en vue de leur annulation.
Le caractère définitif de la réduction de capital. Eté capatital déficies de la réduction de capital.

capital a été constaté par décision du Pré-sident en date du 04/04/2023. Les statuts ont été modifiés en consé-

quence. Pour avis, le Président



HOLDING PERRET

Constitution

Aux termes d'un acte signé électronique-ment le 5/04/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques sui-

vantes : FORME : société par actions simplifiée

FORME: société par actions simplifiée DENOMINATION: HOLDING PERRET SIEGE SOCIAL: BOEN-SUR-LIGNON (42130) 399 Chemin de Giraud OBJET: La Société a pour objet, en France et à l'étranger:

- La prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit notament sur le leur de soit prome que ce soit notament sur le sous quelque forme que ce soit notament. et sous quelque forme que ce soit, notam-ment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales et autres droits sociaux, et la gestion de ceux-

La gestion de son portefeuille de titres de participations,
 Toutes prestations de services et de conseils,
 L'exercice de tous mandats de direction

au sein de toutes sociétés.

- Le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières,

- Le négoce de tous produits, services et/ou matières premières, soit directement par

voie d'achat-revente, soit en qualité d'intermédiaire, d'agent commercial, de commis-sionnaire ou de courtier, - Toutes opérations d'apport d'affaires et d'intermédiation,

- L'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans pro-messe de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou par bâtie.

Et, d'une façon générale, toutes opéra-tions commerciales, industrielles, immobi-lières, mobilières et financières, se rappor-tant directement ou indirectement ou pou-vant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

d'en faciliter la réalisation.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

CAPITAL : 55 210 €

ADMISSION AUX ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION D'ACTIONS : Toute

transmission d'actions à titre onéreux ou gratuit est soumise à l'agrément préalable

de la collectivité des associés. PRESIDENT : Monsieur Rémi PERRET, demeurant à MONTVERDUN (42130), 946 route de Marcoux.

IMMATRICULATION : au RCS de ST

Pour avis, le représentant légal.

«SCI LES TILLEULS»,

Société civile immobilière (SCI) Siège social : 565 Route de Sorillard 42720 POUILLY SOUS CHARLIEU Capital social : 1.600,00 Euros SIREN 450 566 211 – RCS ROANNE

Transfert du siège social

Suivant assemblée générale extraordi-naire du 2 avril 2023, la collectivité des as-sociés a constaté le transfert du siège social

socies a constate le transfert du siege social de la société, à compter de ladite date, à l'adresse suivante :
« POUILLY SOUS CHARLIEU (42720), 565
Route de Sorillard».
Ancien siège social : CHANDON (42190),
4 Route de Saint-Denis de Cabanne.
Mention en sera faite au RCS de ROANNE (l

POUR AVIS Me Anne-Sophie MEZIER, Notaire

peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Par arrêté ministériel du 28 novembre 2021, le tarif annuel 2022 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,183 euros HT le caractère pour le département

de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures

collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne

SAS LHL IMMOBILIER

Modification des dirigeants

L' A.G.O.E du 4 avril 2023 de la société a, à compter du 4 avril 2023 1) accepté la démission de Madame Sté-phanie BOIRON de ses fonctions de Prési-

2) nommé en remplacement aux fonctions de Président, Monsieur Eric PINAULT de-meurant à 94 rue Bergson. Dépôt Légal RCS: ST ETIENNE LA PRESIDENTE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Stéphanie AULAS, Notaire titulaire d'un Office Notarial à SAINT-GENEST-LERPT, 3, rue de Montbri son, CRPCEN 42105, le 27 mars 2023, a été reçu le changement de régime matrimonial

Monsieur Jacques Thierry BÉAL, et Ma-Monsieur Jacques Thierry BEAL, et Madame Véronique Andrée Antoinette GEOR-JON, demeurant à SURY-LE-COMTAL (42450) 16 Lotissement La Roseraie. Monsieur est né à SAINT-ETIENNE (42000) le 27 janvier 1964, Madame est née à SAINT-ETIENNE (42000) le 3 septembre 1967. Mariés à la mairie de SURY-LE-COMTAL (42450) le 2 juin 1990 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par (42450) le 2 juin 1990 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean MACHON, notaire à MONTBRISON, le 11 mai 1990.

Portant adoption de la communauté de biens réduite aux acquêts.

Il a été stipulé comme avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'eux:

- un préciput sur une large catégorie de biens, au choix du survivant;

-Et apport à la communauté de bien immobilier et biens mobiliers.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans

changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet

Pour insertion

« CEMAEV »

S.A.S.U. au capital de 2 000 € Siège social : 48 Bis Route de Lyon SAINT CHAMOND (Loire) R.C.S. : SAINT ETIENNE 839 413 622

Transfert du siège social Modification objet social

Par décisions du 7 avril 2023, l'actionnaire unique a décidé, à compter du 7 avril 2023 : 1) de transférer le siège social à NER-VIEUX (Loire), 8 Allée des Bouvreuils 2) décidé de modifier comme suit l'objet de tous produits par correspondance ou par internet et notamment de fournitures d'articles de voyages type quir sangles boucleinternet et notamment de fournitures d'articles de voyages type cuir, sangles, bouclerie. La fabrication d'articles de voyage, d'articles de maroquinerie et d'articles similaires. La fabrication de vêtements divers en toutes matières même enduits, imprégnées ou caoutchoutées : de chapeaux et de bonnets, d'accessoires divers de l'habillement en toutes matières. La fabrication de vêtements de dessus pour hommes, femmes et enfants à partir de tissus, d'étoffes à mailles, de non-tissés.

Inscription modificative et dépôt légal: R. C.S.: SAINT ETIENNE.

LE PRESIDENT,

LE PRESIDENT.

S.A.S.U au capital de 3 240 303,86 € SIEGE SOCIAL : ST ETIENNE (Loire) 94 rue Bergson RCS : ST ETIENNE 592 045 082

SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

par rétrocession, echanige ou substitution total sur partier de la comparation de la

- 'Grande flacnere': C- 140.

Zonage: SAINT-JUST-LA-PENDUE: A SAINT-MARCEL-DE-FELINES: A
Loué par bail rural sur une partie de la surface
XA 42 23 0032 01: superficie totale: 8 ha 92 a 71 ca. Agri. Bio.: non. Bâti: Aucun
bâtiment. Parcellaire: SAINT-GERMAIN-LESPINASSE (2 ha 19 a 80 ca) - 'Les etangs': A431- 730[430]. SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE (6 ha 72 a 91 ca) - 'Les tronches': ZA- 2.
Zonage: SAINT-GERMAIN-LESPINASSE: A SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE: A
Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 29/04/2023 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5 rue de la Télématique - 42000 SAINT-ETIENNE Cedex - Tél : 04.77.91.14.20 Mail : direction42@safer-aura.fr.



Mairie

1 place de la Mairie - 42520 VERANNE Tél. 04.74.87.37.52 / Fax 04.74.87.42.15 Courriel : mairie@veranne.fr Site internet : veranne.fr

AVIS DE MISE À DISPOSITION DE **MODIFICATION** SIMPLIFIÉE N°2 DU PLU DE LA COMMUNE **DE VÉRANNE**

Par délibération en date du 5 avril 2023 le Conseil Municipal a fixé les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Véranne engagée par arrêté du Maire du 17 janviel 2023.

Le projet de modification simplifiée n°2 a pour objet de :

 Identifier un nouveau bâtiment au titre des changements de destination sur le secteur du Mantel

• Préserver la vocation commerciale des

rez-de-chaussée commerciaux en centre

village

• Adapter en conséquence les règlements écrit et graphique

Avis de mise à disposition du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Véranne du :

commune de Veranne du :

24 avril 2023 au 26 mai 2023
- en mairie (1 place de la mairie) :

• Lundi : 14h à 17h
• Mardi et jeudi : 9h à 12h
• Vendredi : 14h à 17h30
- Sur le site Internet de la Mairie de la commune de VERANNE (www.veranne.fr) dans la rubrique actualités dans la rubrique actualités

Le public pourra formuler ses observa-

tions:

- En les consignant sur le registre à feuillets non mobiles, côté et paraphé, mis à disposition du public en Mairie de Véranne - En adressant un courrier à l'attention de Monsieur le Maire de Véranne (1, place de la Mairie – 42520 Véranne), en mentionnant l'objet suivant « Modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Véranne »

Les observations du public seront enre

gistrées et conservées en Mairie.

Un exemplaire de cet avis est affiché en Mairie de Véranne et sur son site internet au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition et pendant toute la durée de

Après un bilan de la mise à disposition, le projet de modification simplifiée n°2 du PLU éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public, sera approuvé par le Conseil Municipal.

SERVICE FUNERAIRE LOIRE - S.F.L

S.A.S. au ca¬pital de 10 000 € Siège social : SAINT PRIEST EN JAREZ (Loire) 105 Avenue Albert Raimond R.C.S.: SAINT ETIENNE 812 940 922

Modification

L'A.G.M du 12 avril 2023 a décidé, à compter du 12 avril 2023, de :

1) de modifier l'objet social de la société aux activités de : Les activités de direction de gestion, de coordination, de contrôle et de représentation liées à la possession ou au contrôle du capital social de filiales. L'animation de ses participations par la définition seule et exclusivement de la politique du groupe imposée aux filiales. La prise de participation en fonds propres dans toutes entreprises et sociétés. La gestion de ses participations et intérêts et le placement toutes entreprises et societes. La gestion de ses participations et intérêts et le placement de ses fonds libres. Toutes activités accessoires de gestion courante, prestations de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers

2) transférer le siège social de la société à SAINT-ETIENNE (Loire), 3 Allée de l'Electropique.

tronique
3) a accepté la démission de Monsieur
Nicolas DUCROS de ses fonctions de Président et a nommé en remplacement la so-ciété « PFC – POMPES FUNEBRES CI-NIERI » dont le siège social est à SAINT PAUL EN CORNILLON (Loire) 9 route de la semène, immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Saint-Etienne sous le numéro 793 226 572
Monsieur Nicolas DUCROS, demeurant à BOEN SUR LIGNON (Loire) 6 rue de Grenette, a été nommé Directeur Général

Inscription modificative et dépôts légaux : R.C.S. : SAINT ETIENNE

SCI MJLR

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société « SCI MJLR », S.Ç.I._. au capital de 1 000 € (apports en numéraires)

Siège social : SALVIZINET (Loire), 276 Montée des Pins Objet social : l'acquisition, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tènements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement Durée : 99 ans Co-Gérants : M. Roger THIZY et Mme Laurence ROUSSET demeurant ensemble à SALVIZINET (Loire), 276 Montée des Pins R.C.S. ET DEPOT : SAINT ETIENNE.
L'ASSOCIE FONDATEUR HABILITE,



ANNONCES

Rapidité, simplicité, efficacité à votre disposition 24h/24



Une seule adresse: www.paysansdelaloire.fr